

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE RICHELIEU

COUR SUPÉRIEURE

---

No:

A

*Partie demanderesse*

c.

B

*Partie défenderesse*

---

---

### AVIS DE PRÉSENTATION

---

---

A : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

#### 1. APPEL PRÉALABLE DU RÔLE DE PRATIQUE

**Il est important de vérifier, 48 heures avant la date de l'appel préalable du rôle de pratique, les directives à jour émises par le juge coordonnateur du district de Richelieu, publiées sur le site internet de la Cour supérieure à l'adresse suivante :**

<https://coursuperieureduquebec.ca/division-de-montreal/communiques-et-directives>

**PRENEZ AVIS** que la présente demande introductive d'instance sera présentée pour adjudication devant l'un des honorables juges de la Cour Supérieure siégeant en chambre de pratique au palais de justice de Sorel-Tracy, situé au 46, rue Charlotte à Sorel-Tracy, Qc, J3P 6N5.

**En raison de la situation actuelle due à la pandémie, tout déplacement non essentiel au palais de justice doit être strictement évité.**

Si vous désirez contester la présente demande, vous devez vous joindre à l'appel préalable du rôle de pratique qui sera présidé par la greffière spéciale le \_\_\_\_\_ **2021, à 10h00.**

Pour assister à l'appel préalable du rôle de pratique, vous devrez composer, dès **9h45**

le numéro de téléphone **1-833-450-1741** et ensuite composer **615 036 76 suivi du #**

OU

vous joindre par Internet en inscrivant adresse suivante dans votre navigateur Google Chrome, Firefox, Internet Explorer ou autre :

<https://url.justice.gouv.qc.ca/NzmjT>

*Veillez-vous assurer d'inscrire tous ces caractères dans l'ordre indiqué, sans espace et en respectant la mise en forme (majuscule, chiffre, etc).*

*Pour vous assurer du bon déroulement et vous préparer à votre participation, référez-vous au Guide d'utilisation de l'outil Microsoft Teams à l'intention du public, disponible sur le site internet du Ministère de la Justice au [www.justice.gouv.qc.ca](http://www.justice.gouv.qc.ca) dans la section Accueil / Services judiciaires / Audiences tenues en salles virtuelles.*

Lors de l'appel préalable du rôle de pratique, si la greffière spéciale réfère votre demande à la journée de pratique suivante, vous devrez participer à la cour de pratique devant le juge le \_\_\_\_\_ **2021 à 9h00.**

## **2. PROCÉDURE POUR LA COUR DE PRATIQUE**

Si la greffière spéciale, lors de l'appel préalable du rôle de pratique, a référé votre dossier au prochain rôle de la cour de pratique **vous devrez composer, dès 8h45 ce jour-là**

le numéro de téléphone **1-833-450-1741** et ensuite composer **615 036 76 suivi du #**

OU

vous joindre par Internet, en inscrivant adresse suivante dans votre navigateur Google Chrome, Firefox, Internet Explorer ou autre :

<https://url.justice.gouv.qc.ca/w6OK>

3. **DÉFAUT DE SE PRÉSENTER À L'APPEL PRÉALABLE DU RÔLE DE PRATIQUE**

**PRENEZ AVIS** que si vous ne vous présentez pas à l'appel préalable du rôle de pratique tel qu'indiqué ci-avant, un jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

**VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.**

(Ville), le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
(Signature)